news.belgium

08 jan 2021 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 8 janvier 2021

Désignation de représentants du gouvernement fédéral auprès de la Commission nationale pour les droits de l'enfant

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la désignation des représentants du gouvernement fédéral auprès de la Commission nationale pour les droits de l'enfant.

Le Conseil des ministres a procédé à la désignation de deux représentants du gouvernement fédéral avec voix délibérative ainsi que de deux suppléants, qui siégeront à la Commission nationale pour les droits de l'enfant. Il s'agit de :

- membre votant : Marit Peeters (cabinet du ministre de la Justice) / suppléant : Katarzyna Szkuta (cabinet de la secrétaire d'État à l'Egalité des chances)
- membre votant : Mieke Walraevens (cabinet du Premier ministre) / suppléant : Sandra Stainier (cabinet de la ministre des Affaires étrangères)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact.kabinetVVQ@just.fgov.be

Dounia Boumaaza Porte-parole (FR) +32 483 85 98 20 dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere Porte-parole (NL) +32 479 44 93 29 edward@teamjustitie.be

